



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



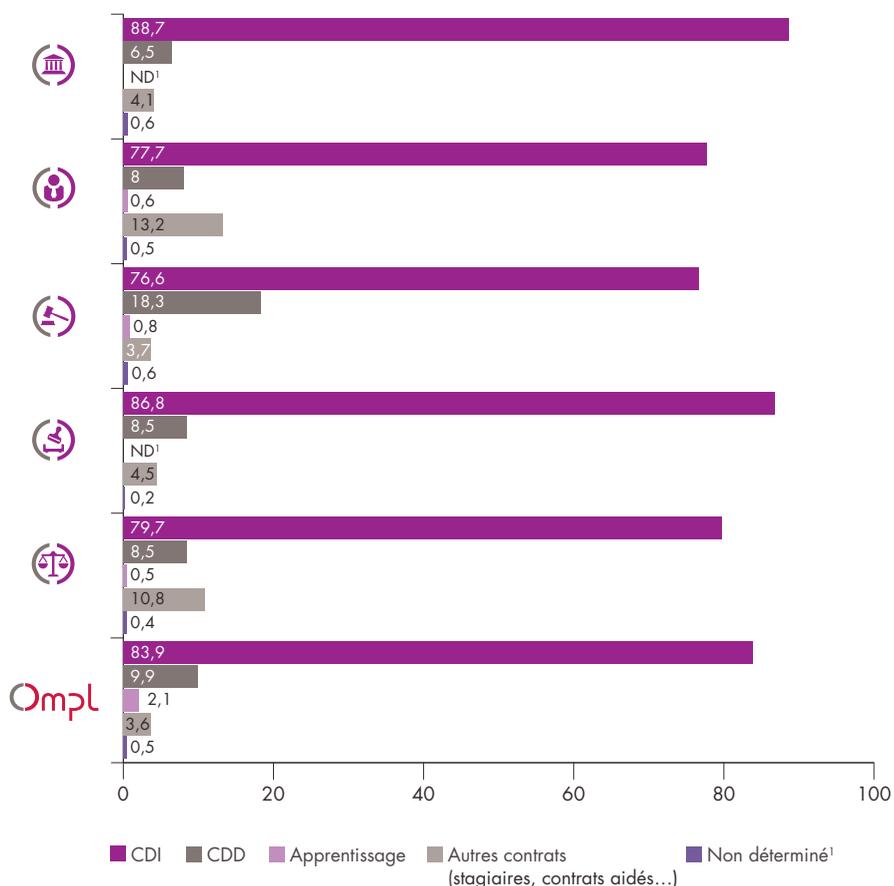
**CDI LARGEMENT MAJORITAIRE**

Le taux de CDI est très élevé (79,7 %) mais inférieur à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont fortement mobilisés.

Il s'agit principalement de stagiaires rémunérés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche (%)



<sup>1</sup> Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

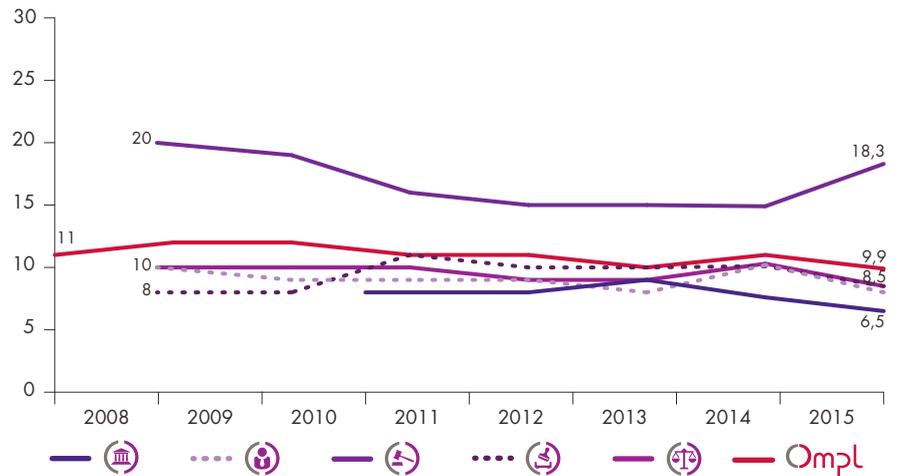
Études d'huissiers de justice



### STABILITÉ DU TAUX DE CDD

Au niveau du secteur, le taux de CDD évolue peu sur la période.

### Évolution du taux de CDD par branche (%)



Source: Insee, DADS 2008 - 2015.



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 3 points.

### Taux de CDD par genre et branche (%)

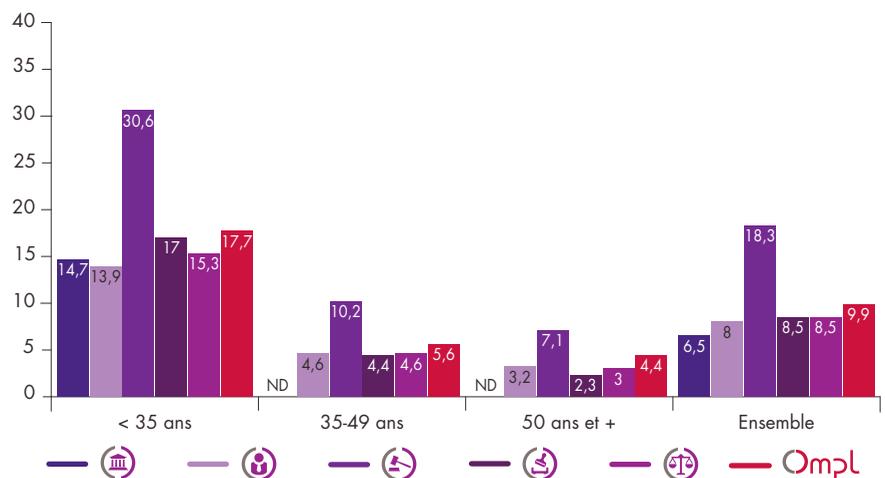
Genre	Administration	Commerce	Industrie	Services	Ompl
Femmes	6,1	7,4	17,5	8,8	9,2
Hommes	8,4	10,9	19,4	7,8	13,0
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	9,9



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans sont trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

### Taux de CDD par tranche d'âge et branche (%)



ND: salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



### LÉGÈRE DIFFÉRENCE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur en CDD travaillent un peu plus souvent à temps partiel.



### NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers et dans une moindre mesure, les professions intermédiaires et les employés.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour la Bourgogne-Franche-Comté (11,2 %) et minimale pour le Centre-Val de Loire (5,7 %).

## Taux de CDD par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	6,0	6,9	17,6	8,7	7,7	9,6
Temps partiel	9,0	11,2	21,4	7,5	11,0	10,6
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	8,5	9,9

## Taux de CDD par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	ND	5,8	3,7	7,7	5,4	12,6
Professions intermédiaires	4,2	8,9	12,1	8,9	8,5	8,9
Employés	7,4	6,8	17,7	13,2	7,7	9,0
Ouvriers	ND	20,7	34,9	7,7	21,3	13,2
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	8,5	9,9

ND: salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

## Taux de CDD par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	4,8	7,3	29,8	7,6	8,1	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	8,3	9,0	30,2	8,9	11,2	9,8
Bretagne	ND	7,0	37,6	ND	8,5	11,6
Centre-Val de Loire	12,1	6,2	13,6	ND	5,7	8,2
Corse	ND	10,3	ND	ND	6,1	11,4
DOM	ND	7,6	ND	7,6	6,9	11,1
Grand Est	4,5	5,6	39,6	8,3	7,9	8,8
Hauts-de-France	ND	7,1	13,4	9,5	7,6	9,1
Île-de-France	9,0	8,6	12,9	8,9	8,9	10,0
Normandie	8,7	7,4	14,3	6,0	7,6	9,8
Nouvelle-Aquitaine	8,6	8,4	13,0	10,3	9,0	10,3
Occitanie	6,4	8,7	8,1	7,7	8,3	10,4
Pays de la Loire	4,1	7,7	13,6	11,0	8,2	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,2	8,0	11,4	7,7	7,8	9,6
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	8,5	9,9

ND: salariés dont le type de contrat de travail n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.